



3 QUESTIONS AU PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES,

Philippe Gourlay :



Vous avez été élu président le 5 juin dernier : quelles inflexions souhaitez-vous donner à la politique intercommunale ?

« Ayant été président de la Marche occitane de 2008 à 2014, puis de la MOVA de 2014 à 2020, je souhaite avant tout mettre à profit mon expérience passée au profit de la communauté de communes.

L'objectif n'est pas de "tout révolutionner" mais simplement de mener à bien les projets actés par le conseil communautaire lors des trois dernières années. »

Quels sont les projets que vous aimeriez prioritairement voir aboutir ?

« Concernant les chantiers prioritaires, je mettrai l'accent sur la construction de deux bâtiments relais sur la ZAE de Saint-Benoît-du-Sault ainsi que sur la restauration de la maison "Margot" [ou maison du Gouverneur, à Saint-Benoît-du-Sault]. On peut aussi citer les travaux de la future crèche à Lignac...

Autre point me tenant à cœur, je souhaite structurer l'offre de santé du territoire en facilitant le lien entre les professionnels de santé. Il est ainsi prévu de reprendre contact avec les médecins de Saint-Benoît-du-Sault dans la perspective de la création d'une maison de santé pluridisciplinaire. Soulignons que l'ouverture d'une MSP permettrait de faire venir des spécialistes pour assurer des consultations régulières sur place.

Enfin, nous allons prochainement procéder à certains recrutements à la communauté de communes, notamment en remplacement du chargé de mission culture et patrimoine. »

En ce début d'été, quel message voulez-vous adresser aux habitants ?

« Avant tout, je leur souhaite de passer un très bel été et de profiter des nombreux événements prévus sur le territoire, avec une mention particulière pour la deuxième édition de "Ciné de campagne" [festival de cinéma en plein air, gratuit, co-organisé et financé par la MOVA].

J'en profite par ailleurs pour rappeler l'imminence d'une réunion publique au sujet du PLUi (le 3 juillet) et les temps de concertation prévus concernant le projet de territoire (les 20 juillet et 16 août). »

NB : Suite à l'élection du nouveau président, certains vice-présidents ont changé et, lors du dernier conseil communautaire (le 27 juin), les commissions ont été recomposées. Ces modifications seront consultables très prochainement sur le site de la MOVA.

Sommaire

BRÈVES de la MOVA

PLUi :

Où en est-on ? Quelles seront les prochaines étapes ?

Développement économique :

Des temps d'échanges et des animations pour les entrepreneurs du territoire...

À Saint-Hilaire-sur-Benaize, un circuit court innovant pour court-circuiter l'absence de commerce...

Fourrière intercommunale : ouverture prochaine.

Tourisme : bonne nouvelle, le GR® 100 traverse la MOVA !

AGENDA de la saison estivale

Les événements

"incontournables"

(ciné en plein air, concerts, théâtre, marchés gourmands, etc.)

1ER SEMESTRE : LES BRÈVES

PLUi, où en est-on ?

Faisant suite à la phase de diagnostic, le PADD (projet d'aménagement et de développement durables) a été débattu au conseil communautaire de mars. Ceci a permis de fixer les objectifs du PLUi. La phase réglementaire (règlements écrit, graphique et orientations d'aménagements et de programmation – OAP) est actuellement en cours d'achèvement.

Le 3 juillet prochain, aura lieu une réunion publique : l'occasion de s'informer, mais aussi de réagir en posant des questions, en faisant connaître un projet, en soumettant une problématique, etc. Le PLUi devrait ensuite être arrêté en début d'automne. La phase administrative débutera alors. Celle-ci sera marquée par des échanges avec les personnes publiques associées (services de l'État, PNR, Chambre d'agriculture etc.). Une enquête publique aura lieu au 1er trimestre 2024.

Tourisme

La création du GR® 100 "Les chemins de la Guerre de Cent" ans est en bonne voie. Ce sentier de grande randonnée reliant le Bourbonnais (Allier) au Poitou (Vienne) traversera une dizaine de communes de la MOVA en suivant le cours de l'Anglin. Il devrait être opérationnel au printemps 2024. Une bonne nouvelle pour le tourisme local !

Fourrière intercommunale

Après des travaux débutés l'an dernier, la fourrière intercommunale ouvrira prochainement. Elle se situe à la sortie du bourg de Lignac, direction Chaillac. La fourrière ainsi que chaque commune de la MOVA ont un accès au fichier national I-CAD permettant l'identification des animaux errants recueillis (dès lors que ceux-ci sont identifiables via un tatouage ou une puce).

Entreprendre et développer son activité

Depuis le début de l'année, la chargée de mission développement économique propose des permanences mensuelles à Bélâbre, Prissac et St-Benoît-du-Sault à destination des entrepreneur(euse)s et porteur(euse)s de projets (précisions sur le site de la MOVA et l'appli IntraMuros).

Des visites d'entreprises et des "apéros entrepreneurs" ont été organisés à plusieurs reprises.

Des animations / formations sont aussi régulièrement proposées dans le cadre du partenariat avec Initiative Brenne.

Contact : Laure Fuzeau, 07 56 10 12 40.



Soutenir la production locale et les commerces de proximité

Constituant un point de vente pour près d'une dizaine de producteurs locaux, la boutique libre-service de Saint-Hilaire-sur-Benaize sera inaugurée le 7 juillet prochain. Ce projet atypique a pu voir le jour grâce au soutien financier de l'État, du Département et bien sûr, de la CdC MOVA !

SAISON ESTIVALE : LES INCONTOURNABLES

À noter : parmi les événements mentionnés ci-dessous, la communauté de communes finance intégralement "Ciné de campagne" et soutient financièrement nombre d'entre eux.

Cette liste est un aperçu non exhaustif. Consultez le site cdc-mova.fr > agenda ou l'appli **IntraMuros** > agenda pour voir **plus d'événements** et obtenir des précisions sur ceux qui sont listés.

Jazz au jardin



Le 30 juillet 2023, concerts & déambulation à Saint-Benoît-du-Sault.

Festival du temps suspendu

Du 31 juillet au 6 août, concerts (répertoire baroque) dans plusieurs communes du territoire.

Festival Eva Ganizate

Du 10 au 15 août, concerts à Saint-Benoît-du-Sault (art lyrique).

Concerts à La Cloche

Organisés tout au long de l'été par l'association Couda Couda, à Lignac.

Théâtre



Du 15 au 20 juillet, représentations de LA NOCE, de Bertolt Brecht, par la troupe de la Comédie Bélâbraise.

RV à La basse-cour, rue de l'abbé Pigeaud, commune de Bélâbre.

En septembre, représentation de sortie de résidence de la création théâtrale "POUR LE MEILLEUR ET POUR LE PIRE" par la compagnie Tout & Versa, à Saint-Benoît-du-Sault.

Échappées en vélo



23 septembre, randonnée à vélo, départ de Chaillac (événement initié par le PNR de la Brenne).

Festival Ciné de Campagne, 2e édition.



Du 9 au 18 août, festival de cinéma itinérant et en plein air (solutions de repli prévues en cas de pluie), GRATUIT.

9 août, QUI M'AIME ME SUIVE, à Prissac (en présence de Bernard Le Coq, parrain du festival).

10 août, LA PETITE BANDE, à Mauvières.

11 août, LE BONHEUR EST DANS LE PRÉ, à Beaulieu.

16 août, LES GARDIENNES, à Bonneuil, Lieu-dit Home (projection sur le lieu du tournage).

17 août, ALEXANDRE LE BIENHEUREUX, à Roussines.

18 août, LES FOLIES FERMIERES, Chalais

Photographie



Un studio photo itinérant (Guillaume Belœil) sera présent sur certains marchés de producteurs. L'opération intitulée "Tirage de portraits" donnera ensuite lieu à une exposition...

Marchés gourmands



En JUILLET : le 6 à Chalais, le 20 à Roussines, le 22 à Mouhet.

En AOÛT : le 3 à Chalais, le 17 à Roussines, le 26 à Mouhet.

En SEPTEMBRE : le 7 à Chalais puis le 21 à Roussines.

Horaires : à partir de 18 heures.

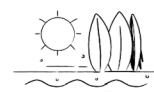
Salon des minéraux & fossiles et expo temporaire



Les 8 et 9 juillet 2023, 31e édition de la bourse organisée par l'association minéralogique de Chaillac.

Du 19 juin au 27 août, au musée de la minéralogie, exposition "Des géologues dans la transition énergétique".

Baignade surveillée



Du 10 juillet au 31 août au plan d'eau de Chaillac et du 1er juillet au 31 août au plan d'eau de Bélâbre.

AUTRES INFORMATIONS

À propos du nouveau logo de la Cde MOVA

Ce logotype a été conçu pour évoquer à la fois les contours stylisés du territoire et la forme d'une feuille de chêne, arbre omniprésent dans le paysage bocager. De la Châtre-l'Anglin à Mauvières, l'Anglin traverse toute la MOVA : c'est ainsi que cette rivière incarne une sorte de "trait d'union naturel" du territoire et représente la nervure centrale de la feuille. Résultat : un logo très "nature" pour un territoire où le patrimoine naturel est un marqueur d'identité et un atout prépondérant !



MOVA
Communauté de communes
**Marche Occitane
-Val d'Anglin**

Les coordonnées

2, place Saint-Christophe
36370 Lignac



02 54 24 31 40



contact@cdcmova.fr



Les 17 communes de la MOVA

- Beaulieu
- Bélàbre
- Bonneuil
- Chaillac
- Chalais
- Dunet
- La Châtre L'Anglin
- Lignac
- Mauvières
- Mouhet
- Parnac
- Prissac
- Roussines
- Saint-Benoît-du-Sault
- Saint-Gilles
- Saint-Hilaire-sur-Benaize
- Tilly

Oyez, oyez, l'actualité du territoire est aussi sur...



les réseaux sociaux :
Facebook
& LinkedIn.

Suivez-nous !

le site web de la communauté de communes :
cdc-mova.fr

Flashez ce QR code !



IntraMuros
(application & page web)

Téléchargez l'appli !